

Mobili'Pro - Lettre d'information #1

Mars 2024

Bienvenue dans le dispositif Mobili'Pro

Avec près de 100 structures engagées dans le panel, Mobili'Pro a atteint ses objectifs de déploiement au niveau national. Cette première newsletter marque le début de l'animation du collectif que vous avez rejoint : un groupe de structures engagées dans l'optimisation des déplacements professionnels.

Plusieurs temps forts sont prévus dans l'année pour partager vos retours d'expériences et vous présenter les nouveautés de la démarche : webinaires, newsletters, communications ciblées, ...

En tant que membre de ce collectif, n'hésitez pas à partager vos questionnements, votre avis sur le dispositif ou vos souhaits d'évolutions. Ce temps de déploiement national de Mobili'Pro et cet accompagnement du panel des 100 structures volontaires a justement pour ambition de consolider le dispositif pour le temps long.

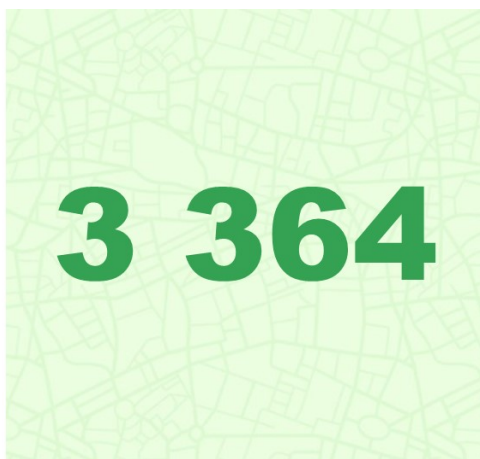
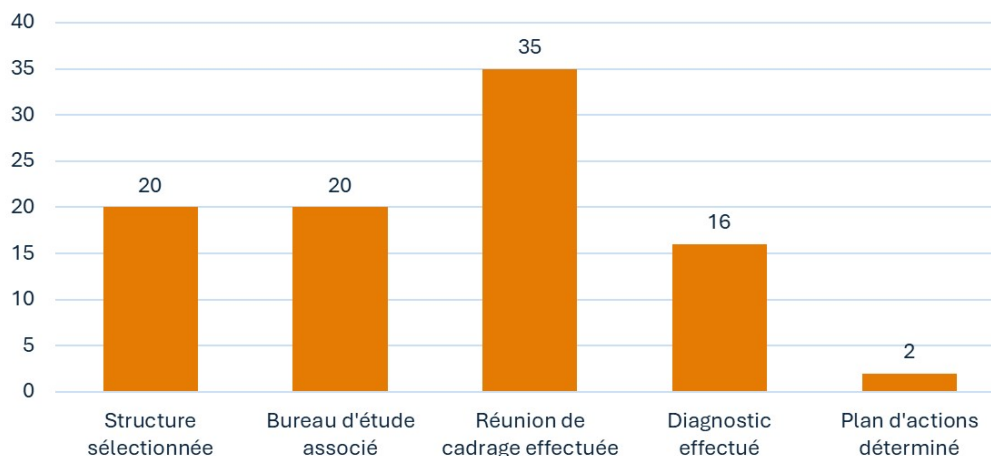
Près de 100 structures engagées

Les structures ayant rejoint Mobili'Pro sont issues du public comme du privé. Les secteurs du service, de la santé et les collectivités territoriales ont particulièrement répondu à l'appel à candidature pour intégrer le dispositif. Cette diversité d'activité enrichit fortement le dispositif pour bénéficier de retours d'expériences contrastés selon les usages et besoins de mobilité :

- Entreprises (34%) : service, logistique, réseaux, santé, conseil, construction, agroalimentaire, ...
- Collectivités (20%) : communes, EPCI, syndicats
- Associations (16%) : santé, handicap, service à la personne
- Etablissements publics (13%) : Universités, ARS, Parcs naturels, CPAM
- Centres hospitaliers (10%) : CH et CHU
- Administration (7%) : Culture, administration territoriale

Petit à petit ...

Toutes les structures n'en sont pas au même stade d'avancement dans le dispositif. Certaines n'ont pas encore réalisé leur réunion de cadrage, quand d'autres ont validé leur plan d'actions. le dispositif vise un maximum de plans d'actions validés à juin 2024 !



Le chiffre clé

3 364 véhicules sont actifs dans Mobili'Pro dont 56% de véhicules de type particulier.

Les utilitaires légers représentent 34% des véhicules actifs à mars 2024.

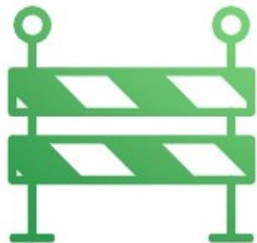
Save the Date !

Le premier rendez-vous du réseau Mobili'Pro aura lieu le **16 avril à 14h** sous la forme d'une réunion à distance. Vous recevrez un lien de connexion avant la réunion.

Réservez le créneau ! Nous ferons le point sur les structures engagées, leurs avancements, les nouveautés de l'outil, ...

**Webinaire du
réseau
Mobili'Pro**

Mardi 16 avril 14h



Erreur 500 ?

L'outil Mobili'Pro est en constante évolution et de nouveaux développements vont être déployés prochainement : ajout de graphiques, nouvelles fonctionnalités, nouvelles actions, ... En cas de bug identifié ou d'idée d'amélioration, n'hésitez pas à nous en faire part directement à mobilipro@ademe.fr

De nouvelles actions au catalogue Mobili'Pro

Deux nouvelles actions vont être déployées dans le catalogue Mobili'Pro : **L'intégration de véhicules intermédiaires** (Axe véhicule) et **la limitation volontaire de la vitesse à 110 km/h sur autoroute** (Axe conducteur). Ces deux actions feront l'objet de fiches actions détaillées dans la prochaine mise à jour du guide des fiches actions.



Déploiement de véhicules intermédiaires

Le remplacement de véhicules motorisés standards par des véhicules intermédiaires (gabarit allant du VAE à la mini-voiture) permet des gains considérables en consommations énergétiques et en coût du véhicule pour une efficacité souvent comparable en termes de déplacement ou de transport de petit matériel, notamment en zone urbaine.



Limitation de la vitesse à 110 km/h

La limitation volontaire de la vitesse à 110km/h sur autoroute permet des gains importants en consommation d'énergie et en émissions de GES, pour un temps additionnel de transport souvent négligeable. Le risque routier est également fortement diminué par cette mesure.



MobilierPro

www.mobilipro.fr / mobilipro@ademe.fr

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

